



## BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : Autres agences



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 40 000€	10%
De 40 001 à 100 000€	9.5%
De 100 001 à 130 00€	8.5%
De 130 001 à 200 00€	8%
De 200 001 à 800 00€	5.5%
À partir de 800 001€	5%

Barème en vigueur à partir du 01/01/2024

\* Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 2500€ TTC. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du vendeur.

SERGIC SAS, 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal, S.A.S. au capital de 24 346 456 €, RCS Lille Métropole - Décembre 2026 - 428 748 909, Cartes professionnelles CPI 5906 2016 000 012 977 délivrée par la CCI de Grand Lille, 299 Boulevard de Leeds 59031 LILLE CEDEX, Garant : Compagnie Européenne de Garanties et de Cautions : 59 Av. Pierre Mendès-France, 75013 Paris, Assurance RCP : GENERALI IARD - 7, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS. Sergic, Direction Marketing - TRA\_2023\_010